



La Banque d'expériences du groupe de travail « Revenus modestes et insertion professionnelle » a été conçue pour permettre la mutualisation des initiatives permettant de favoriser l'accès des familles en insertion professionnelle ou en formation ; aux revenus les plus modestes, aux différents modes d'accueil. Elle vise à faire connaître la diversité des actions infra et extra départementale.

## Atelier d'information auprès de parents employeurs précaires

La FEPEM intervient dans le cadre d'un groupe de parents en situation de précarité ou d'insertion, sur sollicitation du RPAM de Saint Brieuc Agglomération et d'un partenaire local (CIDFF), pour expliquer les fondamentaux de l'emploi d'un assistant maternel : règles applicables, points de vigilance, ressources et outils...

**Début de l'action**

01/07/2016

**Localisation**

Saint Brieuc Agglomération

**Action menée par**

FEPEM

**Personne(s) ressource(s)**

Cyril GOURDAN

Animateur territorial FEPEM

cgourdan@fepem.fr

Tel. 02.99.50.34.97.

06.42.16.66.79.

Karine RONDEAU

Responsable service RPAM

krondeau@saintbrieuc-agglo.fr

Tel. 02.96.77.60.18.

**Public(s) visé(s)**

Personne en difficulté financière

**Partenaire(s)**

Saint Brieuc Agglomération

CAF des Côtes d'Armor

CIDFF des Côtes d'Armor

**CONTEXTE**

Le RPAM de St Brieuc Agglomération est régulièrement interpellé par des parents employeurs en précarité ou en insertion, qui ont besoin de recourir à un assistant maternel pour obtenir ou conserver leur emploi, mais éprouvent des difficultés à gérer la relation de travail avec leur salarié.

**DESCRIPTION**

Initiée par le RPAM et ses partenaires locaux intervenant auprès des publics visés, la rencontre s'appuie au maximum sur les dynamiques et les groupes existant sur le territoire, afin de favoriser la mobilisation et la mise en confiance des personnes.

Dans une logique d'accès au droit et de prévention des conflits du travail, cet atelier vise à informer les parents sur l'accueil individuel du jeune enfant et sur leurs responsabilités d'employeur. En petit groupe, il est animé dans un format participatif encourageant les échanges, et très concret dans l'illustration des règles à connaître – y compris en lien avec des situations « atypiques » (horaires décalés, variables, saisonniers).

**MOYENS**

½ journée d'intervention d'un animateur FEPEM + préparation + frais de déplacement, pris en charge par Saint Brieuc Agglomération.

Mobilisation d'une animatrice du RPAM + partenaire local (CIDFF).

**BILAN OU PERSPECTIVES**

Intérêt marqué des participants à l'atelier, avec ouverture sur des problématiques connexes : accès aux droits, aides possibles, fonctionnement du CESU en tant que salarié...

Complément à réfléchir en lien avec un point d'accès à l'informatique, pour permettre la mise en situation des participants sur les divers sites ressources.